

ouvrés. Cela semble combler la marge en ce qui concerne les mesures à prendre pour fournir des modalités de financement intermédiaires aux petites entreprises et nous espérons que l'expansion commerciale à un coût raisonnable sera ainsi facilitée.

13. L'Association approuve le transfert récemment annoncé du Conseil national des dessins industriels, qui relevait de la Galerie nationale, à la nouvelle division des dessins du ministère du Commerce. L'Association, qui a longtemps préconisé l'emploi de meilleurs dessins pour les produits de l'industrie canadienne, est d'avis que les tentatives d'encouragement du Conseil seront efficaces et mieux coordonnées sous ces nouveaux auspices.

14. La campagne intensive destinée à accroître les ventes de produits ouvrés sur les marchés d'exportation mérite notre entière approbation. En dépit des désavantages de la concurrence, de nombreux produits fabriqués au Canada seraient plus généralement acceptés à l'étranger si l'on entreprenait une campagne de vente énergique en temps et lieu. La Conférence destinée à promouvoir le commerce d'exportation, l'usage plus intensif des missions et expositions commerciales à l'étranger, alliés à un enthousiasme renouvelé en matière de vente de la part du personnel hautement qualifié du Service du commerce étranger, devraient produire bientôt des résultats significatifs.

15. Notre Association désire exprimer en particulier son appréciation à l'égard de la mesure prise dans le but de financer les exportations de denrées de base par des crédits à long terme. Cela devrait faire disparaître l'un des principaux obstacles à l'exportation de biens d'équipement.

16. La décision gouvernementale prise en septembre dernier de désigner une commission royale d'enquête sur les dépenses du gouvernement, commission composée de trois membres, sous la présidence de M. J. Grant Glassco, est très réconfortante. Il est à noter que notre Association réclamait depuis longtemps la création d'une commission chargée d'étudier les moyens de réduire les frais du gouvernement.

17. Cependant, l'Association est fermement convaincue que ces mesures devront être accompagnées de modifications dans le domaine de la taxation et de la politique tarifaire, si l'on veut que les fabricants puissent affronter avec succès la concurrence domestique et étrangère, et jouer un rôle efficace comme principaux employeurs de main-d'œuvre.

La main-d'œuvre:

18. Au cours de ce mémoire, nous ne tenterons nullement d'analyser ou de décrire en détail la composition de la main-d'œuvre au Canada, ni son caractère changeant, ni la grande variété des groupes régionaux, industriels, des groupes d'âge et autres caractéristiques que des études approfondies ont rendu évidentes. Les recherches que le personnel du Comité a entreprises à ce sujet répondent à tous ses besoins en ce sens et fourniront, en temps opportun, nous l'espérons, des renseignements utiles à l'industrie et au public en général. Dans ce mémoire, notre Association a voulu simplement reconnaître quelques-uns des phénomènes et tendances qui semblent avoir quelque portée sur l'étendue et les caractères du problème de la main-d'œuvre et de l'emploi au sein de l'économie canadienne.

19. Au cours des dix dernières années, la main-d'œuvre au Canada a augmenté en moyenne d'environ 2 p. 100 par année. Cette moyenne cache une diminution radicale dans le secteur agricole et une expansion minime ou inexistante dans le secteur de la fabrication. L'accroissement véritable s'est manifesté dans les services, plutôt que dans les industries productrices de denrées. Dans ces dernières, la proportion des «collets blancs» a continuellement augmenté et, au sein de l'économie en général, cette tendance a été encore plus prononcée, à cause de l'importance croissante de ces services. Le nombre